

le cnam intec

Institut national destechniques économiques et com
ptables

Le statut d'étudiant

Le statut d'étudiant est attribué uniquement aux élèves inscrits à l'Intec de Paris en formation initiale ([classes de préparation renforcée](#), apprentissage) et les élèves inscrits au minimum à une unité d'enseignement (UE) en cours du jour ou en cours renforcé, en DCG et DSCG. À ce titre, ces élèves doivent s'acquitter en amont de l'inscription de la [contribution vie étudiante et de campus](#) (CVEC). L'étudiant reçoit une carte d'étudiant et deux certificats de scolarité. Dans les autres cas (inscription à la carte, cours à distance, cours du soir, séances de regroupement), l'élève ne bénéficie pas du statut d'étudiant. Il reçoit une carte d'élève et deux certificats de scolarité.

[Contribution vie étudiante et de campus \(CVEC\)](#)

Afin de régler la CVEC, il faut se connecter au site du Crous : messervices.etudiant.gouv.fr

En savoir plus sur la [contribution vie étudiante et de campus](#) et les étudiants qui y sont assujettis

Bourse

Lors de leur inscription, les étudiants boursiers doivent joindre à leur dossier d'inscription, 2 copies de leur avis conditionnel de bourse.

[En savoir plus sur les conditions d'inscriptions pour les élèves boursiers et étudiants étrangers.](#)

Contacts

intec_inscriptions@lecnam.net